

Exercice 21 : proportionnalité et salaires

Jean vient de commencer à travailler dans une entreprise.

Son salaire de janvier a été 1 937,50 € .

Son salaire de février a été 1 750,00 € .

Il aimerait calculer son salaire annuel.

- a) Vérifier sur les deux premiers mois que son salaire mensuel est proportionnel au nombre de jours du mois.
- b) En déduire son salaire annuel.

